



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Précarité énergétique : Énergie Solidaire lance son appel à projet annuel pour soutenir les associations

17 septembre 2020

---

**Énergie Solidaire est un fonds de dotation qui récolte des dons auprès des consommateurs et producteurs d'énergie afin de soutenir les associations qui luttent localement et concrètement contre la précarité énergétique. Il lance son appel à projet annuel d'un montant de 90 000 €.**

#### La précarité énergétique, un fléau

En France, on compte près de **12 millions** de personnes en précarité énergétique. Une récente étude du ministère de la Transition écologique et solidaire dénombre pas moins de **4,8 millions de passoires thermiques** sur le territoire.

Or, la précarité énergétique représente **une double peine** : ce sont les plus précaires qui se retrouvent dans des logements à l'efficacité énergétique très faible, et qui doivent donc consacrer une part plus importante de leur budget à l'énergie. Qu'en France, en 2020, on soit amené à devoir **choisir entre se nourrir et se chauffer n'est pas acceptable**. Des solutions existent, mais elles manquent de moyens. Énergie Solidaire a été créé pour soutenir ces initiatives locales et adaptées aux besoins des ménages.

#### Un appel à projet ciblé

L'appel à projet s'adresse aux **associations d'intérêt général** qui luttent contre la précarité énergétique. Plus précisément, il vise des programmes relevant de l'une de ces **deux thématiques** :

- L'accompagnement des ménages très modestes à la rénovation complète et performante de leur logement, comprise comme l'obtention d'un niveau bâtiment basse consommation (BBC).
- La mobilisation des bailleurs et locataires du parc privé sur les enjeux de médiation en vue d'une rénovation thermique des logements.

Ces deux thématiques ont été choisies par le Comité d'Engagement d'Énergie Solidaire, composé d'experts de la lutte contre la précarité énergétique, de fondations partenaires et de micro-donateurs. Le choix de ces deux thématiques reflète la volonté d'Énergie Solidaire d'inciter les associations à investir ces champs, encore peu traités.

## Un processus de sélection en deux temps

Pour éviter aux associations des réponses exigeantes en temps, une **première phase** de pré-sélection est prévue au moyen d'**un formulaire en ligne**. Ainsi, les associations peuvent candidater en une vingtaine de minutes **jusqu'au 9 octobre**.

Ensuite, une **quinzaine d'associations** seront pré-sélectionnées et invitées à remplir un dossier de réponse à l'appel à projet.

C'est le Comité d'Engagement d'Énergie Solidaire qui sélectionnera les lauréats d'ici la fin d'année.

---

### Contact presse

Marianne Barret

[marianne.barret@energie-solidaire.org](mailto:marianne.barret@energie-solidaire.org)

01 81 80 23 73

[www.energie-solidaire.org](http://www.energie-solidaire.org)

---